Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois du mois de mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué en date du dix-sept mai mil dix-huit, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire.

Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 12

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire,

Membres présents :

Monsieur Paul ABELARD, Monsieur David BARAIZE, Madame Gwennola CHAUDET, Madame Maria DANIEL, Monsieur Julien GILLES, Madame Cécile HUET, Monsieur Sébastien LANDEAU-TROTTIER, Monsieur Bernard LE HIR, Madame Sandra PELLETIER, Madame Marie-Claire SACHET, Madame Ophélie SAULDUBOIS, - Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donnés pouvoir:

Monsieur Fabrice LEPAGE donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE

Monsieur Mickaël LAURENT-BERTHONNEAU donne pouvoir à Madame Sandra PELLETIER

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claire SACHET

1) **Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 18 avril 2018 ;**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) **Commissions communales**

- **Vie locale et proximité**

Lettre d'informations dans les jours prochains : présentation de Mme GANNE et Mme BOYÉ.
Annonce du départ d'Emmanuelle BUSSON-NEDELEC.
Annonce de la journée citoyenne : le 6 octobre 2018. Définition des ateliers samedi 26/05.
Salle communale : 2ème rencontre avec une architecte qui nous a présenté des esquisses avec budget. Projet sur un prochain mandat.
Etude de faisabilité prévue pour la fin de l'année avec un ordre de grandeur budgétaire hors subvention à 400 000 €.
Festival de nos campagnes : commence ce weekend. La demande était de 60 bénévoles sur l'ensemble des 3 jours. Il y en a 85, le planning est fait.
Fête communale : vide greniers. Pour le moment une dizaine de personnes. Information dans la newsletter et affiche à l'entrée de la commune + boitage si pas de lettre d'informations dans les temps. Soirée musicale. Restauration par Babass et Ecuillé en fête.
Bibliothèque : acquisition d'un panneau d'affichage.

- **Enfance**

Evolution des effectifs : accueil des enfants de moins de 3 ans. Reprise de contact avec nos partenaires pour que l'échange avance et qu'un accueil puisse se mettre en place. La coordinatrice du RAM a fait une fiche métier « assistant maternel » à diffuser.

- **Urbanisme**

Fauchage raisonné : travail de pédagogie à continuer à destination de la population. Fauchage de sécurité, nous allons voir pour travailler avec la commune de Soulaire-et-Bourg.

Journée citoyenne : l'employé communal va soumettre des idées de travaux à la commission.
Vente parcelle A 455 : rencontre avec des personnes intéressées par cette parcelle qui est enclavée sur leur domaine.
Bâtiment Mauboussin : prochaine visite prévue le 30/05. Une estimation financière et une proposition pourra être envisagée.
Réunion avec les habitants de la route de Cheffes prévue le 8 juin.

❖ **CCAS**

Prochaine réunion vendredi 25/05. A l'ordre du jour - le 11/11. Francis LEMAITRE viendra à cette réunion (ancien combattant d'Algérie et son père à fait la guerre de 14-18).
Contrat local de santé : en cours d'élaboration. Angers Loire Métropole nous enverra les informations au fur et à mesure.

3) Finances

❖ **Finances – décision modificative n°2 (délibération 2018-23)**

Objet : Finances – décision modificative n°2

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif 2018

CONSIDERANT la prévision de crédit budgétaire sur le compte 775, qui ne doit comporter que des réalisations ;

Le Conseil municipal :

✓ **VOTE** la décision modificative suivante :

Nature	Section	Chapitre-Compte	Montants votés	Montant D.M.	Montants corrigés
R	F	77/775	200 €	-200 €	0 €
R	I	024	0 €	+200 €	200 €
D	F	023	110 804,41 €	-200 €	110 604,41 €
R	i	021	110 804,41 €	-200 €	110 604,41 €

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité

❖ **Finances – Fonds de concours – Travaux route de cheffes – extension éclairage public (délibération 2018-24)**

Objet : Finances – Fonds de concours – Travaux route de cheffes – extension éclairage public

Par décision du 5 décembre 2016, la Commission Permanente a adopté le principe d'appels de fonds de concours auprès des communes membres d'Angers Loire Métropole.

Le fonds de concours appelé pour la d'Ecuillé s'élève à 5 865.01 €.

Il est calculé à partir des montants estimatifs à charge d'Angers Loire Métropole (hors dépannages et réparations), les sommes réellement appelées pourront être ajustées pour tenir compte du montant réel à la baisse ou à la hausse, dans ce dernier cas dans la limite de 5 %.

Le montant du fonds de concours indiqué ci-dessus ne concerne pas le surcoût des lanternes choisies éventuellement par la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la commission permanente d'Angers Loire Métropole du 5 décembre 2016 ;

VU le budget primitif 2018 ;

VU les travaux projetés par la commune Route de Cheffes

Le Conseil municipal

- ✓ **APPROUVE** le versement du fonds de concours à Angers Loire Métropole pour un montant de 5 865.01 €, dans les conditions énoncées ci-dessus ;
- ✓ **AUTORISE** le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents correspondants,
- ✓ **IMPUTE** les dépenses sur le budget concerné de l'exercice 2018 et suivants.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

4) Questions diverses

❖ **Arrivée d'une nouvelle collaboratrice**

A partir du 7 juin prochain, Madame Emilie BOYÉ intégrera les effectifs de la commune en tant qu'adjointe administrative. Elle sera en stage pendant un mois au sein de la collectivité puis en CAE à partir du 9 juillet pour une durée d'un an renouvelable une fois.

❖ **Négociation foncière**

Négociation route de Cheffes : accord trouvé avec les propriétaires de la parcelle B 104.

Question de la zone humide : une étude d'impact doit être faite d'ici à début juin.

❖ **Changement de trésorerie**

La trésorerie de Châteauneuf sur Sarthe va fermer ses portes le 31 décembre 2018. A partir du 1er janvier 2019, la commune dépendra de la trésorerie d'Avrillé.

❖ **Prochains conseils**

Prochain Conseil municipal le 28 juin à 19h.

Tour de table :

Ophélie SAULDUBOIS : fête communale, quid du camion pour aller chercher l'estrade ?

A voir avec le cantonnier.

Cécile HUET : quelle date pour la newsletter ?

Il nous faut de l'aide pour que celle-ci paraisse le plus rapidement possible

Date prochain conseil j: Jeudi 28 juin 2018 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h27

23/05/2018	2018-23	Finances – décision modificative n°2 (délibération 2018-23)
23/05/2018	2018-24	Finances – Fonds de concours – Travaux route de cheffes – extension éclairage public (délibération 2018-24)